



Tous les participants pourraient avoir à présenter une preuve de vaccination valide au Canada (preuve canadienne ou preuve provinciale ou territoriale, qui peut avoir aussi le nom de passeport vaccinal) selon les mesures en vigueur au Québec au moment de la compétition.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce sont les règles de Natation Canada qui régissent la compétition. Les règles ou procédures de compétition décrites dans la présente trousse d'information prévalent sur celles qui se trouvent dans le livre de règlements de Natation Canada.

La compétition est ouverte aux nageurs qualifiés inscrits auprès de Natation Canada ainsi qu'aux nageurs étrangers inscrits auprès de la FINA (nageurs membres de fédérations de natation étrangères). Veuillez consulter le [livre des règlements de Natation Canada](#) pour connaître les règles d'admissibilité (CGR 1.2.1 et CGR 1.3.1).

Pour les épreuves de paranatation, les règles ou procédures de compétition décrites dans la présente trousse prévalent sur les règlements et règles techniques de World Para Swimming (WPS).

Pour obtenir des renseignements ou les mises à jour au sujet du document, veuillez consulter le [site web de Natation Canada](#).

### HÔTES DE LA COMPÉTITION

Natation Canada et le club de natation de Pointe-Claire

#### Lieu

Centre aquatique de Pointe-Claire  
60, avenue Maywood  
Pointe-Claire (Québec) H9R 0A7

#### Piscine

Piscine de compétition de 50 m de 10 couloirs  
Piscine d'échauffement de 50 m de 6 couloirs

### DATES IMPORTANTES

<b>Date limite d'inscription</b>	Mardi 12 avril 2022 à 23 h 59, heure du Pacifique	
<b>Classification</b>	Il n'y aura pas de classification lors de cet évènement.	
<b>Enregistrement</b>	Mardi 19 avril 2022	Mercredi 20 avril 2022
	7 h 30 - 11 h 30 15 h 30 - 19 h 30	7 h 30 - 11 h 30 15 h 30 - 19 h 30
	Les représentants et entraîneurs de clubs sont tenus d'inscrire leur club au bureau d'enregistrement pour recevoir leurs accréditations. <b>Les entraîneurs et les membres du personnel de soutien doivent s'inscrire en personne.</b>	
<b>Entraînement préparatoire</b>	Mardi 19 avril 2022	Mercredi 20 avril 2022
	8 h 00 - 12 h 00 16 h 00 - 20 h 00	8 h 00 - 12 h 00 16 h 00 - 20 h 00
<b>Réunion technique</b>	Mercredi 20 avril 2022 à 15 h 00	
<b>Heures de la compétition</b>	Séries : échauffement à 7 h 30 / début à 9 h 00	
	Finales : échauffement à 16 h 30 / début à 18 h 00	



## COMITÉ ORGANISATEUR

Gestionnaire des événements	Jocelyn Jay	<a href="mailto:jjay@natation.ca">jjay@natation.ca</a>
Directrice de rencontre nationale	Lyne Laprade	<a href="mailto:lynelaprade@gmail.com">lynelaprade@gmail.com</a>
Juge-arbitre de rencontre nationale	Jim Fleury	<a href="mailto:fleury1@mts.net">fleury1@mts.net</a>
Juge-arbitre de rencontre nationale de paranatation	Charles Montpetit	<a href="mailto:charles.montpetit64@gmail.com">charles.montpetit64@gmail.com</a>
Coordonnatrice des inscriptions de Natation Canada	Carole Thomas	<a href="mailto:cthomas@swimming.ca">cthomas@swimming.ca</a>
Directeur de rencontre	Greg Bielby	<a href="mailto:gbielby@gmail.com">gbielby@gmail.com</a>
Coordonnatrice des officiels	Karen Walker	<a href="mailto:karenleswalker@gmail.com">karenleswalker@gmail.com</a>

## SPORT SÉCURITAIRE

Natation Canada croit que tout athlète, entraîneur, officiel, membre du personnel et bénévole a le droit de participer au sport dans un milieu sécuritaire et inclusif exempt de mauvais traitement, de harcèlement et de discrimination.

Natation Canada s'engage à offrir un milieu sécuritaire et inclusif et à promouvoir des environnements ouverts et observables. Pour ce faire, des efforts considérables et concertés doivent être déployés pour éviter toute situation où un entraîneur, un officiel, un membre du personnel, etc., se retrouve seul avec un athlète. Toute interaction entre un athlète et une autre personne en position de confiance devrait normalement, et autant que possible, se faire dans un environnement ou à un endroit qui est à la fois ouvert et observable par les autres.

Nous souhaitons rappeler à tous les participants de l'évènement qu'ils sont liés aux politiques et procédures de Natation Canada, y compris, sans toutefois s'y limiter, le Code de conduite et d'éthique professionnelle, les politiques sur l'équité, la diversité et l'inclusion et la politique de harcèlement.

Pour obtenir tout renseignement concernant le programme Sport sécuritaire de Natation Canada, veuillez visiter le [www.swimming.ca/fr/sport-securitaire/](http://www.swimming.ca/fr/sport-securitaire/).

## NORMES DE QUALIFICATION

[Normes de Natation Canada 2022](#)

L'âge d'un nageur est déterminé par son âge à la première journée de compétition, soit le jeudi 21 avril 2022.

### Période de qualification

Les temps réalisés en grand bassin ou en petit bassin depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 sont admissibles.

### Groupes d'âge

#### Femmes

Jeunesse : 13-15 ans

Sénior : 16 ans et plus

#### Hommes

Jeunesse : 14-16 ans

Sénior : 17 ans et plus

#### Relais

Femmes : 13 ans et plus

Hommes : 14 ans et plus

Mixte : 13 ans et plus

Les épreuves de style de 50 m (dos, brasse, papillon) incluront les athlètes de toutes les catégories d'âge en séries préliminaires et en finales, soit les athlètes féminines âgées de 13 ans et plus et les athlètes masculins âgés de 14 ans et plus.

Conformément aux classes sportives définies, il n'y aura aucune restriction d'âge pour l'inscription aux épreuves de paranatation (50 libre, 50 dos, 50 brasse, 50 papillon, 100 libre, 100 dos, 100 brasse, 100 papillon et 200 QNI). Toutes les autres épreuves intégrées de paranatation seront nagées en fonction des



groupes d'âge pour la compétition ou l'épreuve, soit 13-15 ans et 16 ans et plus chez les femmes et 14-16 ans et 17 ans et plus chez les hommes.

### **Nageurs participant seulement à un relais**

Les clubs ont la possibilité d'inscrire un nageur de relais seulement par genre à la compétition, et ce, peu importe l'âge. Les athlètes féminines doivent être âgées de 13 ans ou plus, et les athlètes masculins, de 14 ans ou plus. Les clubs qui inscrivent plus d'une équipe à une épreuve de relais ne sont pas admissibles à inscrire un nageur de relais seulement.

Les nageurs de relais seulement paient les mêmes frais d'inscription individuels que les nageurs qualifiés pour des épreuves individuelles.

### **FRAIS D'INSCRIPTION ET INFORMATION**

**Frais d'inscription :** 100 \$ par nageur      20 \$ par équipe de relais

Après la date limite d'inscription, les clubs canadiens participants, les nageurs canadiens indépendants (sans attache) et les équipes étrangères recevront une facture par courriel qui détaillera tous les frais d'inscription dus. Toute facture doit être réglée avant le 21 avril 2022 afin que les inscriptions soient considérées comme finales. Note importante : une équipe est responsable de payer les frais d'inscription de tout nageur qu'elle inscrit.

### **Procédure d'inscription**

Toutes les inscriptions doivent se faire par le système d'inscription en ligne à l'adresse <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/rencontres-a-venir-en-cours/>. Il n'y a aucune limite quant au nombre d'épreuves auxquelles un nageur peut s'inscrire.

Tous les entraîneurs de clubs et de programmes universitaires canadiens qui participent à la compétition doivent être inscrits sur la fiche d'inscription du club afin de recevoir leur accréditation. Note aux entraîneurs étrangers : veuillez consulter la section *Accréditation des entraîneurs* du document pour vous assurer que vous êtes inscrit.

Les nageurs de programmes universitaires doivent s'inscrire dans la catégorie Ouvert compétitif, Compétitif ouvert-université ou Université et peuvent représenter leur équipe de club ou leur équipe universitaire.

Tous les clubs et toutes les équipes de l'étranger (y compris les nageurs canadiens sans attache) peuvent se rendre sur [la page d'inscription](#) et choisir « Étranger » ou « sans attache CAN » comme province. Cette option leur permettra d'inscrire des entraîneurs et le personnel de soutien et de télécharger un fichier d'inscription. Après la date limite d'inscription, une facture sera envoyée par courriel à la personne responsable des inscriptions et comprendra toutes les inscriptions ainsi que les entraîneurs étrangers et les membres du personnel.

### **Épreuves en prime**

Il n'y aura aucune épreuve en prime.

### **Norme de qualification minimale et temps d'inscription à la compétition pour le programme paralympique**

Les paranageurs doivent avoir une classification sportive de niveau 2, 3 ou internationale à la date limite d'inscription (12 avril 2022 à 23 h 59, heure du Pacifique).

Les paranageurs doivent avoir réussi une (1) norme de qualification minimale (NQM) du programme paralympique des championnats de l'Est ou de l'Ouest. Un paranageur pourrait s'inscrire à d'autres



épreuves admissibles dans la mesure où il satisfait au temps d'inscription à la compétition (TIC) du programme paralympique des championnats de l'Est ou de l'Ouest de 2022.

Les paranageurs seront en mesure de s'inscrire à toute épreuve pour laquelle ils ont égalé ou battu la NQM ou le TIC des championnats canadiens de l'Est ou de l'Ouest de 2022. Cependant, seulement 9 épreuves auront une finale A.

- 100 dos S1-S2, S6-S14 (épreuves 301/302)
- 100 libre S1-S14 (épreuves 303/304)
- 50 dos S1-S5 (épreuves 305/306)
- 100 brasse SB4-SB9, SB11-SB14 (épreuves 307/308)
- 50 papillon S1-S7 (épreuves 309/310)
- 100 papillon S8-S14 (épreuves 311/312)
- 50 brasse SB1-SB3 (épreuves 313/314)
- 50 libre S1-S14 (épreuves 315/316)
- 200 QNI SM5-SM14 (épreuves 317/318).

Si une épreuve n'est pas offerte pour une classe sportive en particulier, un nageur peut s'inscrire à l'épreuve du même style de nage et de la même distance dans la classe sportive supérieure dans la mesure où il a réussi la NQM ou le TIC de l'épreuve en question.

Un athlète de la classe sportive NE SB9 NE a le droit de s'inscrire à un maximum de deux (2) épreuves des classes sportives S/SM10 à condition qu'il satisfasse au TIC de S/SM10 dans chaque épreuve. Ces épreuves seront nagées hors concours seulement lors des sessions préliminaires.

Toutes les autres épreuves admissibles seront intégrées aux épreuves du programme olympique selon le groupe d'âge de l'épreuve (c.-à-d. le 200 libre S1-S5, S14 (épreuves 1/2), le 400 libre S6-S13 (épreuves 23/24). Note : les nageurs ne sont pas admissibles à passer en finale dans les épreuves intégrées énumérées précédemment.

Pour les épreuves du programme paralympique, seules les normes de qualification en grand bassin peuvent être utilisées pour l'inscription.

### Inscriptions tardives

Les inscriptions tardives de nageurs n'ayant pas respecté la date limite d'inscription seront acceptées jusqu'au début de la réunion technique, mais les frais d'inscription seront doublés.

Lorsque les inscriptions tardives ont été acceptées, toute modification ou correction sera facturée au coût de 100 \$ par modification ou correction, comme indiqué ci-dessous.

Tout athlète qui réussit sa première course de qualification après la date limite d'inscription peut être ajouté sans pénalité (seul le coût d'inscription lui sera facturé).

### Modifications et corrections

Des modifications et des corrections peuvent être apportées sans pénalité jusqu'à la date limite d'inscription.

Après cette date, des corrections et des modifications aux inscriptions peuvent être apportées jusqu'au début de la réunion technique **au coût de 100 \$ par modification** ou correction. (Le coût par modification s'applique à toute modification par nageur, par épreuve, par changement, et non par courriel envoyé.)

Les frais de modification de 100 \$ n'auront pas à être payés si un athlète réussit à se qualifier à une épreuve après la date limite d'inscription (p. ex. entre le 13 avril et le 20 avril). L'épreuve en question pourra être ajoutée sans pénalité.



## Nageurs étrangers

Les compétiteurs étrangers (autres que les membres de USA Swimming) doivent présenter une lettre de leur fédération nationale confirmant leur inscription auprès d'elle. La lettre doit parvenir à Jocelyn Jay ([jjay@natation.ca](mailto:jjay@natation.ca)) avant la date limite d'inscription à la compétition.

Un maximum de 2 nageurs étrangers pourra accéder aux finales A et un maximum de 2 nageurs étrangers, aux finales B. Les nageurs étrangers nageront hors concours durant les finales. Un maximum d'un nageur étranger substitut sera nommé pour les finales B, s'il y a lieu, et ce nageur sera admissible à participer aux finales seulement si un autre nageur étranger déclare forfait.

## Preuve de temps

Épreuves individuelles (y compris les épreuves de paranatation) : tous les temps saisis à l'inscription seront confirmés par le système d'inscription en ligne. Tout temps non validé indiqué sur la fiche d'inscription doit être prouvé au plus tard à la date limite d'inscription. La coordonnatrice des inscriptions peut mettre en doute tout temps avant et pendant la compétition.

Épreuves de relais : tous les temps d'inscription des relais doivent être confirmés en utilisant des nageurs inscrits à la compétition au plus tard à la date limite d'inscription de la compétition. Le système d'inscription en ligne doit être utilisé pour soumettre la preuve de temps de tous les temps de relais. Étant donné qu'il n'y a aucune norme d'inscription pour les relais, toute équipe de relais dont les preuves de temps **n'ont pas été soumises** avant la date limite d'inscription sera inscrite sans temps (NT).

Un club a la responsabilité de confirmer, preuve à l'appui, tout temps saisi à l'inscription si on lui demande. Si le club n'est pas en mesure de prouver un temps, le nageur concerné ne sera pas autorisé à participer à l'épreuve en question.

## Listes d'inscriptions

Les listes d'inscriptions seront affichées sur le site web de Natation Canada après la date limite d'inscription.

## Forfaits

Les forfaits envoyés par courriel à Carole Thomas ([cthomas@swimming.ca](mailto:cthomas@swimming.ca)) avant la réunion technique seront acceptés.

Les forfaits envoyés par courriel après le début de la réunion technique **ne seront pas acceptés**. Un [formulaire de forfait](#) doit alors être soumis en ligne.

### *Épreuves préliminaires et finales contre la montre*

Heure limite de forfaits pour les épreuves préliminaires et finales contre la montre de jeudi : 30 minutes après la fin de la réunion technique

Heure limite de forfaits des épreuves préliminaires et finales contre la montre du vendredi au dimanche : 30 minutes après le début des finales de la soirée précédente

### *Finales*

Heure limite de forfait : 30 minutes après la fin des épreuves préliminaires (excluant les épreuves de finales contre la montre).

## Pénalités

Toutes les amendes doivent être payées conformément à la règle SNC 3.4 de Natation Canada.

## RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPÉTITION

### Procédures de sécurité à l'échauffement



Veillez noter que les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur. Le document complet est accessible [ici](#).

### **Départs**

Les départs se feront sur des plots conformément aux sections FR 2.3 et SW 4.1 de la FINA. Pour les épreuves de paranatation, les départs seront réalisés conformément au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 et à la section WPS 11.1 de WPS.

### **Appareils pour les départs au dos**

Des appareils pour les départs au dos seront à la disposition des nageurs. Les nageurs sont responsables de régler l'appareil.

### **Temps de passage officiels**

Tout entraîneur qui souhaite utiliser le temps sur une distance plus courte que la distance totale de l'épreuve doit en aviser le commis de course avant le début de la session en question en soumettant un formulaire de demande de temps de passage officiel. L'entraîneur peut se procurer le formulaire en se présentant à la table du commis de course au bord de la piscine.

### **Préliminaires**

Les préliminaires se nageront dans 10 couloirs, en fonction de la répartition sénior.

### **Répartition des épreuves paralympiques**

La répartition des épreuves préliminaires de chaque genre sera établie en fonction du temps (sans égard pour la classification sportive). Il n'y aura aucune série pyramidale.

### **Répartition des épreuves olympiques**

Toutes les inscriptions soumises doivent utiliser des temps en grand bassin (GB) ou en petit bassin (PB) en mètres confirmés. Les temps convertis ne seront pas acceptés. Les épreuves préliminaires et les finales contre la montre seront réparties en utilisant d'abord les inscriptions en grand bassin suivies de celles en petit bassin.

Le 800 m libre et le 1500 m libre seront nagés en fonction de la répartition sénior, et la série la plus rapide, sans égard pour l'âge, aura lieu à la session des finales. Toutes les autres séries seront nagées en fonction de la répartition sénior durant la session préliminaire, de la série la plus rapide à la plus lente en alternant les genres.

Les séries préliminaires du 400 m libre et du 400 m QNI seront réparties de la plus lente à la plus rapide. Les deux séries les plus rapides **de ces deux épreuves** seront nagées en série pyramidale.

Le directeur ou la directrice de rencontre se réserve le droit de créer des « séries excédentaires » pour ces épreuves selon l'horaire et le nombre d'inscriptions. Le cas échéant, les épreuves concernées seront annoncées à la réunion technique.

### **Finales**

Toutes les finales seront nagées dans 10 couloirs.

Pour les épreuves du programme olympique, il y aura des finales A pour toutes les épreuves individuelles et des finales B pour toutes les épreuves individuelles pour lesquelles il y a 20 inscriptions individuelles ou plus par catégorie d'âge (jeunesse ou sénior) après l'heure limite de forfait des préliminaires pour l'épreuve en question.

Pour les finales contre la montre, les 10 nageurs les plus rapides, peu importe leur catégorie d'âge, nageront durant la session des finales.



Pour les épreuves du programme paralympique, il y aura seulement une finale A, et les finalistes seront déterminés au moyen du système de pointage paralympique canadien (calculatrice) pour les épreuves du 50 libre, 50 dos, 50 brasse, 50 papillon, 100 libre, 100 dos, 100 brasse, 100 papillon et 200 QNI. Trois (3) nageurs par classe sportive tout au plus peuvent passer en finale.

Les finales seront réparties selon les temps. S'il y avait une égalité en vertu du système de pointage pour une épreuve donnée pour une même classe sportive, le nageur ayant obtenu le temps le plus rapide en préliminaire passera en finale. S'il y avait une égalité en vertu du système de pointage pour une épreuve donnée pour des classes sportives différentes, une course de bris d'égalité serait réalisée. Le nageur qui obtient le plus grand nombre de points durant le bris d'égalité passera en finale.

Si des couloirs demeuraient libres après avoir appliqué la règle de trois (3) nageurs par classe sportive, d'autres nageurs seront ajoutés à la finale A en fonction des pointages de chacun pour remplir les couloirs. Les nageurs supplémentaires nageront les finales en hors concours et ne seront pas admissibles à recevoir un prix.

Séquence des finales : à confirmer à la réunion technique

#### **Bris d'égalité**

Tous les bris d'égalité auront lieu avant la fin de la session durant laquelle a eu lieu l'égalité à un moment convenu entre les entraîneurs et les officiels.

#### **Relais**

Tous les relais seront nagés comme des finales contre la montre. La série la plus rapide (10 équipes) sera nagée durant la session des finales à l'exception des relais mixtes pour lesquelles toutes les séries seront nagées durant la session de finales du dimanche soir.

Toute modification à la composition d'une équipe de relais doit être soumise au moins 30 minutes avant le début de la session à laquelle le relais est nagé.

### **RENSEIGNEMENTS SUR L'ACCRÉDITATION**

#### **Accréditations**     Les accréditations ne sont pas transférables.

Les accréditations de club (y compris celles des entraîneurs, du gérant d'équipe et du personnel de soutien) seront assignées en fonction des demandes d'accréditation pour les entraîneurs et le personnel de soutien soumise au moyen du système d'inscription en ligne durant la démarche d'inscription.

Toute accréditation perdue pourra être remplacée au coût de 60 \$ chacune.

#### **Accréditation des entraîneurs**

Pour obtenir une accréditation, tout entraîneur canadien doit être inscrit auprès de l'ACEN et de Natation Canada à titre de membre A1 ou B. Tous les entraîneurs sont responsables de s'inscrire et de récupérer leur propre accréditation à la compétition.

Tous les entraîneurs de clubs canadiens et entraîneurs universitaires participant à la compétition **sont tenus** de donner leur nom et leur information au moment de soumettre le fichier d'inscription du club.

#### **Accréditation des entraîneurs étrangers**

Frais d'accréditation des entraîneurs et des membres du personnel de soutien de l'étranger : 100 \$ CA  
Tout entraîneur étranger participant doit soumettre ses renseignements au moment de soumettre les inscriptions de son équipe. Tout entraîneur (autre que les membres de USA Swimming) doit demander à sa fédération nationale de fournir une lettre à Jocelyn Jay (jjay@natation.ca) confirmant qu'il est un entraîneur national ou officiellement lié à un club dans ce pays. Les frais pour les entraîneurs étrangers





sont de 100 \$ CA par entraîneur par compétition. Ils seront inclus à la facture avec les inscriptions des nageurs.

### **Accréditation du personnel de soutien**

Les clubs qui requièrent du personnel de soutien (soutien pour les paranageurs au bord de la piscine, massothérapeute, physiologiste, médecin, préparateur mental ou gérant d'équipe seulement) sont tenus de les ajouter au système d'inscription, de suivi et des résultats. Le registraire de club est responsable d'ajouter un membre du personnel de soutien au système d'inscription pour que **ce dernier ait accès au bord de la piscine durant les compétitions nationales de Natation Canada seulement. Les membres de personnel de soutien qui ne sont pas inscrits au système d'inscription ne seront pas autorisés à participer aux compétitions nationales de Natation Canada.**

### **Accréditation des nageurs**

Les nageurs recevront une carte d'accréditation qui leur permettra d'accéder au bord de la piscine. La carte doit être visible en tout temps. L'accès à la piscine se fera par les vestiaires, après le passage au poste de contrôle principal.

La carte d'accréditation à la piscine reste la propriété de Natation Canada et peut être retirée en tout temps par l'organisation. Les utilisateurs de cette carte acceptent implicitement d'être filmés, photographiés et enregistrés et d'apparaître dans une émission télévisée pendant la compétition à des fins de promotion de Natation Canada et de développement de la natation.

### **CLASSIFICATION DE LA PARANATATION**

Aucune classification ne sera offerte aux Championnats canadiens de l'Est Speedo.

### **RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRIX ET AU POINTAGE**

Des médailles pour les premières, deuxièmes et troisièmes places remportées par des nageurs canadiens seront remises pour les épreuves des programmes olympique et paralympique. Des médailles commémoratives seront remises aux nageurs étrangers qui auront terminé parmi les trois meilleurs.

- Bannière des Championnats canadiens de l'Est remise à l'équipe gagnante
- Prix de l'athlète canadienne féminine et de l'athlète canadien masculin ayant le meilleur pointage total par groupe d'âge (5-2-1) \*
- Prix de l'athlète canadienne féminine et de l'athlète canadien masculin de paranatation ayant le meilleur pointage total (5-2-1) \*

\*Au besoin, le nombre total de médailles d'or par athlète sera utilisé pour briser une égalité entre des athlètes. Si l'égalité persiste, le nombre total de médailles d'argent sera utilisé, puis le nombre total de médailles de bronze. Si des nageurs ont le même nombre de points et de médailles d'or, d'argent et de bronze, deux athlètes seront déclarés gagnants et recevront le prix.

### **Pointage de la rencontre**

Points accordés aux places 1-20 par groupe d'âge et par classe multiple pour les épreuves individuelles : 50-30-20-19-18-17-16-15-14-13 et 12-9-8-7-6-5-4-3-2-1

Points accordés aux places 1-10 pour les épreuves de relais : 100-60-40-38-36-34-32-30-28-26

Note : aucun point ne sera accordé pour les temps qui ne satisfont pas à la norme de qualification, et les nageurs étrangers ne sont pas admissibles à recevoir des points pour des pointages d'équipe ou les prix décernés aux athlètes ayant le plus de points.

### **CONTRÔLE ANTIDOPAGE**





Les participants à cette compétition doivent savoir que des contrôles antidopage peuvent être effectués par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) conformément au Programme canadien antidopage.

Pour éviter un contrôle positif et les conséquences d'une violation des règles antidopage, les athlètes sont invités à prendre les mesures suivantes :

- **Vérifiez vos médicaments** : consultez le DRO Global ([www.globaldro.com](http://www.globaldro.com)) afin de connaître si les médicaments prescrits ou en vente libre que vous utilisez ou les traitements que vous recevez se trouvent sur la Liste des interdictions de l'Agence mondiale antidopage.
- **Examinez les conditions de votre exemption médicale** : si vous avez besoin d'utiliser une substance bannie pour des raisons médicales légitimes, visitez le [www.cces.ca/fr/exemptions-medicales](http://www.cces.ca/fr/exemptions-medicales) pour obtenir de l'information et des instructions concernant l'application pour une exemption médicale.
- **Apprenez-en plus sur les risques associés à la consommation de suppléments** : n'utilisez pas de suppléments ou prenez des précautions importantes avant de le faire. Il est impossible de vérifier les suppléments auprès du CCES ou dans le DRO Global. Un manque de réglementation de la part de l'industrie et du gouvernement empêche de confirmer les ingrédients que contiennent les suppléments. Pour en savoir plus, visitez le [www.cces.ca/fr/supplements](http://www.cces.ca/fr/supplements).
- **Consultez les procédures de prélèvement des échantillons** : cette courte vidéo vous montre les différentes étapes d'un contrôle antidopage ([www.cces.ca/fr/prelevement-des-echantillons](http://www.cces.ca/fr/prelevement-des-echantillons)).
- **Communiquez avec le CCES si vous avez des questions** :
  - Adresse courriel : [info@cces.ca](mailto:info@cces.ca)
  - Appel sans frais : 1 800 672-7775
  - Site web : [www.cces.ca/fr/zoneathlete](http://www.cces.ca/fr/zoneathlete)

## RENSEIGNEMENTS SUR LES INSTALLATIONS

### Accueil des officiels et entraîneurs

Une salle d'accueil sera disponible pour les officiels et les entraîneurs.

### Stationnement

Le stationnement du centre est disponible.

### Casiers

Les vestiaires de la piscine sont dotés de casiers. Apportez votre cadenas.

## RENSEIGNEMENTS DE VOYAGE

### Hébergement à l'hôtel

La liste des hôtels pour cette compétition se trouve au <https://swimming.ca/fr/ressources/divers/hotel/>.

### Partenaire de location de voitures de Natation Canada

Avis Rent a Car : pour louer un véhicule, visitez le [www.swimming.ca/fr/ressources/divers/outils-de-voyage/](http://www.swimming.ca/fr/ressources/divers/outils-de-voyage/).

Ce document a été rédigé en anglais et traduit en français. S'il y a des divergences entre les deux versions, la version anglaise prévaudra.



**HORAIRE DE COMPÉTITION**

PRÉLIMINAIRES ÉCHAUFFEMENT 7 H 30 - 8 H 45 DÉBUT 9 H 00			FINALES ÉCHAUFFEMENT 16 H 30 - 17 H 45 DÉBUT 18 H 00		
<b>JOUR 1 (JEUDI)</b>					
F		H	F		H
1	200 m LIBRE	2	1	200 m LIBRE	2
301	100 m DOS (para)	302	301	100 m DOS (para)	302
3	100 m DOS	4	3	100 m DOS	4
5	200 m BRASSE	6	5	200 m BRASSE	6
7	Relais 4 x 100 m LIBRE (SL)	8	9	800 m LIBRE (SR)	
9	800 m LIBRE (SL)			1500 m LIBRE (SR)	10
	1500 m LIBRE (SL)	10	7	Relais 4 x 100 m LIBRE (SR)	8
<b>JOUR 2 (VENDREDI)</b>					
303	100 m LIBRE (para)	304	303	100 m LIBRE (para)	304
11	100 m LIBRE	12	11	100 m LIBRE	12
305	50 m DOS (para)	306	305	50 m DOS (para)	306
13	50 m DOS	14	13	50 m DOS	14
307	100 m BRASSE (para)	308	307	100 m BRASSE (para)	308
15	100 m BRASSE	16	15	100 m BRASSE	16
309	50 m PAPILLON (para)	310	309	50 m PAPILLON (para)	310
17	50 m PAPILLON	18	17	50 m PAPILLON	18
19	400 m QNI	20	19	400 m QNI	20
21	Relais 4 x 200 m LIBRE (SL)	22	21	Relais 4 x 200 m LIBRE (SR)	22
<b>JOUR 3 (SAMEDI)</b>					
23	400 m LIBRE	24	23	400 m LIBRE	24
311	100 m PAPILLON (para)	312	311	100 m PAPILLON (para)	312
25	100 m PAPILLON	26	25	100 m PAPILLON	26
313	50 m BRASSE (para)	314	313	50 m BRASSE (para)	314
27	50 m BRASSE	28	27	50 m BRASSE	28
29	200 m DOS	30	29	200 m DOS	30
31	Relais 4 x 100 m QN (SL)	32	31	Relais 4 x 100 m QN (SR)	32
<b>JOUR 4 (DIMANCHE)</b>					
33	200 m PAPILLON	34	33	200 m PAPILLON	34
315	50 m LIBRE (para)	316	315	50 m LIBRE (para)	316
35	50 m LIBRE	36	35	50 m LIBRE	36
317	200 m QN (para)	318	317	200 m QN (para)	318
37	200 m QNI	38	37	200 m QNI	38
39	1500 m LIBRE (SL)		39	1500 m LIBRE (SR)	
	800 m LIBRE (SL)	40		800 m LIBRE (SR)	40
			41	Relais 4 x 100 m QN mixte	41
<b>SR = série rapide</b>			<b>SL = série lente</b>		